

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/264

S/14491

23 juin 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-sixième session
Point 72 b) de la liste préliminaire^x
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE ET SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

Assistance au Botswana

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 35/98 du 5 décembre 1980, l'Assemblée générale priait notamment le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle au Botswana, de garder la situation au Botswana constamment à l'étude et de présenter un rapport sur les progrès réalisés en la matière en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-sixième session.
2. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission se rende au Botswana en mars 1981 en vue de tenir des consultations avec le gouvernement. Dans son rapport, que l'on trouvera en annexe, la mission décrit la situation économique et financière du pays, récapitule les progrès qui ont été accomplis dans la mise en oeuvre des projets prévus au titre du programme spécial d'assistance économique ainsi que des projets et programmes indispensables au relèvement du pays, et examine la situation des réfugiés au Botswana ainsi que la nature de l'appui international nécessaire pour leur venir en aide.
3. Au paragraphe 8 de la résolution 35/98, l'Assemblée générale invitait un certain nombre d'institutions spécialisées et d'organismes des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs, aux fins d'examen, sur l'assistance qu'ils apportent au Botswana, et à rendre compte des résultats de leur assistance et de leurs décisions au Secrétaire général en temps utile pour que l'Assemblée puisse les examiner à sa trente-sixième session. Les réponses des institutions et des organismes seront reproduites dans un rapport du Secrétaire général concernant le Botswana et les autres pays en faveur desquels l'Assemblée l'a prié d'organiser des programmes spéciaux d'assistance économique.

^x A/36/50.

ANNEXE

Rapport de la mission d'étude au Botswana
 (du 10 au 13 mars 1980)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	2
II. RESUME	10 - 12	4
A. Programme spécial d'assistance	10 - 11	4
B. Les exigences du relèvement et du développement du pays	12	4
III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	13 - 39	5
A. Production minière	13 - 15	5
B. Agriculture	16 - 25	5
C. Budget du gouvernement	26 - 28	7
D. Balance des paiements	29 - 31	8
E. Inflation et réalignements monétaires	32 - 35	10
F. Réfugiés	36 - 39	11
IV. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE	40 - 48	12
A. Prise en main du système ferroviaire	41 - 43	12
B. Installations de stockage de pétrole	44	13
C. Route Botswana-Zambie	45 - 46	13
D. Construction d'aéroports	47 - 48	13
V. LES EXIGENCES DU RELEVEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU PAYS	49 - 68	15
A. Programmes de relèvement de l'économie	51 - 55	15
B. Lutte contre la fièvre aphteuse	56 - 61	16
C. Renforcement des liaisons de transport et de communication avec le Zimbabwe	62 - 68	17
APPENDICE		
Carte du Botswana		19

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité en date du 14 janvier 1977, le Secrétaire général a envoyé une mission au Botswana en février 1977. Dans son rapport a/, la mission avait recommandé un programme d'assistance internationale d'un montant total voisin de 54 millions de dollars. Sur cette somme, près de 28 millions de dollars représentaient le montant des ressources que le Botswana devrait détourner des objectifs de son développement normal pour engager des dépenses imprévues de défense imputables à la détérioration rapide de la situation le long de sa frontière avec la Rhodésie du Sud. Le restant, soit environ 26 millions de dollars, était affecté à différents projets et programmes visant à faire face à la situation d'urgence.
2. Dans sa résolution 406 (1977) du 25 mai 1977, le Conseil de sécurité a approuvé le programme recommandé par la mission et l'appel lancé par le Secrétaire général aux Etats et aux organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies, les priant d'aider le Botswana, matériellement et financièrement, dans les domaines signalés.
3. En application de la résolution 2095 (LXIII) du Conseil économique et social en date du 29 juillet 1977 et des résolutions 32/97 et 33/130 de l'Assemblée générale en date des 13 décembre 1977 et 19 décembre 1978, le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée lors de ses trente-deuxième (A/32/287 - S/12421), trente-troisième (A/33/166 et Corr.1) et trente-quatrième (A/34/419 - S/13506) sessions des rapports sur la situation économique du Botswana et les progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme spécial d'assistance.
4. Au paragraphe 5 de sa résolution 460 (1979), adoptée le 21 décembre 1979, le Conseil de sécurité demandait à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées de fournir d'urgence une assistance à la Rhodésie du Sud et aux Etats de première ligne aux fins de leur relèvement et pour faciliter le rapatriement en Rhodésie du Sud de tous les réfugiés ou personnes déplacées. Au paragraphe 8, le Conseil priait en outre le Secrétaire général de contribuer à l'application du paragraphe 5 en organisant, avec effet immédiat, toutes formes d'assistance financière, technique et matérielle à l'intention des Etats concernés, afin de leur permettre de surmonter les difficultés économiques et sociales auxquelles ils se heurtent.
5. En application de la résolution 460 (1979) du Conseil de sécurité et de la résolution 34/125 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1979, le Secrétaire général a présenté un rapport à l'Assemblée lors de sa trente-cinquième session, ainsi qu'au Conseil de sécurité (A/35/162 - S/13870).

a/ Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément de janvier, février et mars 1977, document S/12307.

6. Le 5 décembre 1980, l'Assemblée générale adoptait la résolution 35/98 dans laquelle elle priait notamment le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Botswana et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays, en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-sixième session.

7. En application de la résolution 35/98 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission, dirigée par le Coordonnateur des programmes spéciaux d'assistance économique relevant du Bureau des questions politiques spéciales, se rende au Botswana et y séjourne du 10 au 13 mars 1981.

8. Le Chef de la mission a été reçu par S. Exc. M. Q. K. J. Masire, Président du Botswana. Au cours de leur séjour, les membres de la mission ont tenu des réunions avec le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires du Cabinet du Président et des ministères des finances et de la planification du développement, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des travaux publics et des communications, et des affaires étrangères.

9. La mission tient à remercier le Gouvernement du Botswana et le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du concours sans réserve qu'ils lui ont prêté dans tous les aspects de ses travaux.

II. RESUME

A. Programme spécial d'assistance

10. Sur les 16 projets initialement recommandés, les trois projets suivants n'ont pas encore été achevés :

- a) La prise en main du système ferroviaire;
- b) La route Botswana-Zambie;
- c) La construction d'aéroports.

La mise en place d'un système ferroviaire indépendant a toutefois bénéficié d'un appui considérable et le programme réalise en ce moment des progrès substantiels grâce à un apport considérable du gouvernement puisant sur ses propres ressources. Le projet ferroviaire relève du programme régional de transport de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Les modalités définitives de financement de la route Botswana-Zambie et du nouvel aéroport national sont en cours de négociation.

11. Le programme de stockage de pétrole est sur le point d'être achevé conformément aux plans originaux. Toutefois, alors que la capacité de stockage prévue devait représenter trois à quatre mois de réserve, la tendance à la hausse de la consommation a amené le gouvernement à se demander si le programme était bien adéquat. Le gouvernement demande en conséquence aux donateurs d'envisager la possibilité de fournir un appui complémentaire pour augmenter la capacité de stockage de pétrole et aussi pour financer la constitution de stocks de pétrole supplémentaires.

B. Les exigences du relèvement et du développement du pays

12. Ces projets relèvent des trois grandes catégories suivantes :

- a) Relèvement des zones rurales,
- b) Lutte contre la fièvre aphteuse;
- c) Transports et communications.

De façon générale, des progrès remarquables ont été réalisés dans l'exécution des deux dernières catégories de projets. S'agissant de la dernière d'entre elles, le développement des voies de télécommunications avec le Zimbabwe s'inscrit dans le cadre du programme régional du SADCC en matière de communications. Les progrès ont été moins rapides dans la première catégorie de projets, qui concerne essentiellement les régions limitrophes du Zimbabwe, et le gouvernement souhaiterait vivement que les pays donateurs manifestent de l'intérêt pour ces projets.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A. Production minière

13. Sous l'impulsion du secteur minier, et surtout grâce à l'accroissement de la production de diamants, le produit intérieur brut (PIB) du Botswana a, d'après les indicateurs économiques, augmenté d'environ 12 p. 100 en 1979/80, ce qui correspond aux prévisions du cinquième Plan national de développement. La conjonction de différents facteurs devrait toutefois entraîner un net ralentissement de la croissance en 1980/81.

14. L'économie du Botswana a enregistré en 1980 des résultats inégaux. La production de diamants a été plus que satisfaisante. Non seulement le volume de la production a sensiblement augmenté, surtout du fait du développement des activités de la mine d'Orapa, mais la qualité de cette production a aussi eu tendance à s'améliorer par rapport aux années précédentes. On estime toutefois que la production de diamants a provisoirement atteint un plafond jusqu'à ce que la nouvelle mine de Jwaneng entre en exploitation au milieu de l'année 1982. Même si les niveaux de production des mines d'Orapa et de Letlhakane peuvent être maintenus en 1981, le gouvernement s'attend à une diminution des revenus nets de l'exploitation diamantifère, du fait de l'accroissement des coûts de fonctionnement et des dépenses d'équipement. En outre, le marché mondial des diamants s'est détendu et les perspectives concernant les ventes et les cours mondiaux des diamants sont incertaines.

15. La mine de cuivre et de nickel a enregistré des résultats moins satisfaisants. Sa fermeture pendant environ deux mois au début de 1980 pour des opérations d'entretien périodique a entraîné pour 1979/80, par rapport à l'année précédente, une baisse de 12 p. 100 de la production de cuivre et de 16 p. 100 de celle de nickel. Bien qu'une augmentation de la production soit escomptée en 1981, la prolongation de la récession économique des pays industrialisés pourrait avoir des effets négatifs sur les cours et sur les recettes du Botswana.

B. Agriculture

1. Production agricole

16. On s'attend que le volume total de la production agricole du Botswana pour la campagne 1980/81 soit très supérieur à celui de l'année précédente, dans une proportion qui pourrait atteindre 50 p. 100. On prévoit toutefois d'importantes variations de rendement d'un district à l'autre. On escompte de bons rendements à l'hectare dans les districts de Baralong et de Mahalapye East, mais la situation est moins favorable à Maun et dans l'ouest du pays où l'on prévoit des rendements moyens supérieurs à ceux de l'année précédente mais encore inférieurs à la moyenne.

17. La récolte de la campagne 1979/80, pourtant nettement supérieure à celle de l'année de sécheresse de 1978/79, a été bien inférieure à la moyenne annuelle des années antérieures, la production cumulée de sorgho et de maïs représentant moins de la moitié de la moyenne annuelle de la période 1973-1976.

Tableau 1

Production agricole

(En tonnes)

	<u>1973-1976</u>	<u>1978-1979</u>	<u>1979-1980</u>
Sorgho	53 000	4 300	29 100
Maïs	41 000	2 300	11 600
Total	<u>94 000</u>	<u>6 600</u>	<u>40 700</u>

Source : Ministère de l'agriculture.

18. L'accroissement de la production agricole en 1980 a évité au gouvernement d'avoir à effectuer des prélèvements sur sa réserve stratégique de 6 000 tonnes de sorgho.

2. Elevage

19. Depuis trois ans et demi, les exportations traditionnelles de viande de boeuf du Botswana vers le marché européen et les autres marchés mondiaux se sont trouvées gravement désorganisées par des épidémies renouvelées de fièvre aphteuse. Une nouvelle épidémie a éclaté au Botswana en février 1980. En septembre 1980, la maladie a été déclarée maîtrisée dans tout le pays.

20. Les conséquences ont toutefois été coûteuses pour le pays. Les exportations de viande de boeuf vers les marchés lucratifs des pays de la Communauté économique européenne (CEE) ont été suspendues. La production totale de la Commission des viandes du Botswana a enregistré une chute spectaculaire, 139 000 têtes de bétail seulement étant abattues en 1980 contre 290 000 en 1979. Les recettes et bénéfices de la Commission ont baissé en conséquence. Les exportations de carcasses de boeuf et de boeuf désossé ont diminué, passant d'environ 31 000 tonnes en 1979 à 16 000 tonnes en 1980, tandis que les recettes tirées de ces exportations tombaient, d'une année à l'autre, de 69 millions à 31,8 millions de pulas b/.

b/ Lors du séjour de la mission, le taux de change était de 1,2930 dollar pour un pula (voir par. 33 à 35).

21. Un accord a cependant été passé avec la CEE pour la reprise des exportations de viande de boeuf en juin 1981 à partir des régions méridionales, tandis que l'interdiction d'exporter vers l'Europe à partir des régions septentrionales, durement touchées par l'épidémie, était maintenue.
22. Le gouvernement continue de prendre des mesures pour assurer la protection du cheptel national contre de futures épidémies de fièvre aphteuse, en établissant de nouvelles clôtures sanitaires pour le bétail, en renforçant celles qui existent déjà et en exécutant un programme intensif de vaccination des animaux. On trouvera des détails sur ces mesures aux paragraphes 56 à 59.

3. Politique agricole

23. Dans le cadre du cinquième Plan national de développement et, en particulier, du Programme de mise en valeur des terres arables, le gouvernement cherche à assurer un revenu convenable aux personnes qui travaillent dans le secteur agricole, à augmenter les possibilités d'emploi en zone rurale pour répondre aux exigences des effectifs croissants de la population active (16 à 17 000 nouveaux venus chaque année sur le marché du travail) et à renverser la tendance à l'accroissement du chômage et de l'exode rural. Les mesures de politique générale qui sont prises ont aussi pour objet d'augmenter la valeur de la production agricole et la productivité de l'agriculture ainsi que de mieux assurer l'autonomie alimentaire à long terme.
24. La politique gouvernementale est renforcée par les activités des organisations semi-publiques. Pour la première fois en 1980/81, l'Office de commercialisation des produits agricoles du Botswana a annoncé au début de la campagne des semailles les prix qu'il avait fixés pour le maïs et le sorgho, ce qui a permis aux cultivateurs de planifier leurs activités avec un minimum d'incertitude. Au cours de l'année, le BAMB a étendu son réseau de commercialisation en construisant six points de vente supplémentaires. L'achat de 6 000 tonnes de sorgho par l'Office est le plus important que celui-ci ait effectué depuis sa création.
25. La Banque nationale de développement a récemment amorcé un processus de décentralisation qui doit permettre aux régions rurales de disposer de ressources financières accrues.

C. Budget du gouvernement

26. Les résultats de l'exécution du budget pour 1979/80, les prévisions budgétaires du gouvernement pour 1980/81 et ses projections pour 1981/82 figurent au tableau 2. Pour l'exercice 1979/80, sur le total de 98,3 millions de pulas consacré aux dépenses de développement, 37,5 millions de pulas, soit 38 p. 100, ont été financés par le Fonds national de développement et le solde par des prêts et dons en provenance de l'étranger.

27. En grande partie du fait de l'augmentation des recettes minières, douanières et fiscales, on escompte que les recettes du Fonds consolidé atteindront 265,4 millions de pulas en 1980/81. On prévoit toutefois que les dépenses s'élèveront pour leur part à 271,6 millions de pulas, du fait du coût de l'épidémie de fièvre aphteuse, de la hausse des prix du carburant, de la révision des traitements des fonctionnaires et de l'allocation de crédits supplémentaires pour financer la part incombant au gouvernement du coût de mise en exploitation de la mine de diamants de Jwaneng.

28. Dans le budget de développement de 162 millions de pulas prévu pour 1981/82, le poste le plus important, avec 40,7 millions de pulas, est celui des travaux publics et communications, principalement au titre de l'infrastructure routière, du chemin de fer et de l'aviation civile.

Tableau 2

Budget du gouvernement

	Résultats de l'exercice <u>1979/80</u>	Prévisions budgétaires <u>1980/81</u>	Projections pour <u>1981/82</u>
	(En millions de pulas)		
Recettes du Fonds consolidé	213,4	265,4	274,6
Dépenses	156,9	271,6	326,6
dont :			
Fonds du service de la dette publique	4,0	30,0	20,0
Fonds national de développement	27,5	70,0	50,1
Fonds de stabilisation des revenus	12,4	7,4	-
Dépenses de développement	98,3	108,0 ^{a/}	162,0 ^{b/} 142,0 ^{c/}

a/ Compte non tenu de la part de capital détenue dans la mine de diamants de Jwaneng, qui figure dans le budget global.

b/ Ouverture de crédits.

c/ Résultat escompté.

D. Balance des paiements

29. Les chiffres provisoires de la balance des paiements indiquent entre 1979 et 1980 une augmentation de 19 p. 100 de la valeur des exportations et de 27 p. 100 de celle des importations, de sorte que, dans le secteur des échanges visibles, l'équilibre obtenu en 1979 a fait place à un déficit en 1980. Pour le principal produit d'exportation du Botswana, les diamants, la valeur exportée en 1980 a

dépassé de près de 29 p. 100 celle de 1979. En revanche, les recettes tirées des exportations de viande de boeuf ont enregistré une baisse de 60 p. 100, à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse de février 1980 qui a entraîné la perte de marchés européens avantageux. Le compte d'opérations courantes, excédentaire en 1979, a accusé en 1980 un déficit de 22 millions de pulas, compensé toutefois par des apports de capitaux grâce auxquels la balance générale de 1980 est restée favorable.

30. Une grande incertitude existe quant aux chiffres provisoires de la balance des paiements pour 1981. Néanmoins, selon les projections du gouvernement, les recettes d'exportation seront inférieures d'environ 7 p. 100 à celles de 1980, essentiellement en raison d'une baisse, estimée à 20 p. 100 environ de la valeur des exportations de diamants, liée à un fléchissement du marché mondial des pierres précieuses. On compte qu'en 1981 les recettes tirées des exportations de viande de boeuf remonteront à leur niveau de 1979, en partant de l'hypothèse d'une reprise normale de ces exportations vers les importants marchés européens perdus en 1980 à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse.

31. La valeur des importations devrait continuer à croître en 1981 et le déficit du compte d'opérations courantes devrait accuser une montée en flèche, passant de 22 millions de pulas en 1980 à 113 millions en 1981. Toutefois, les apports de capitaux, principalement en provenance du secteur privé, devraient permettre au Botswana de conserver en 1981 une balance générale des paiements excédentaire.

Tableau 3

Balance des paiements (ajustée) pour la période 1979-1981

	<u>1979</u>	<u>1980^{a/}</u>	<u>1981^{b/}</u>
	(En millions de pulas)		
<u>Balance commerciale</u>	-	-30	-130
Exportations (f.o.b.)	360	429	400
Diamants	(184)	(237)	(180)
Cuivre/nickel	(61)	(81)	(95)
Viande de boeuf	(74)	(30)	(74)
Divers	(38)	(36)	(50)
Ajustements	(4)	(40)	(-1)
Importations (c.a.f.)	-360	-459	-530
<u>Services (net)</u>	-75	-92	-86
Revenus d'investissements	-35	-53	-42
Autres services	-40	-39	-44
<u>Biens et services</u>	-75	-122	-216

Tableau 3 (suite)

Balance des paiements (ajustée) pour la période 1979-1981

	<u>1979</u>	<u>1980^{a/}</u>	<u>1981^{b/}</u>
	(En millions de pulas)		
<u>Transferts nets</u>	<u>105</u>	<u>100</u>	<u>103</u>
Secteur privé	2	-2	-3
Secteur public	103	102	100
<u>Balance du compte d'opérations courantes</u>	<u>30</u>	<u>-22</u>	<u>-113</u>
<u>Compte de capital</u>	<u>71</u>	<u>106</u>	<u>171</u>
Secteur privé	83	94	151
Secteur public	-11	6	20
Divers	-2	6	-
<u>Erreurs et omissions nettes</u>	<u>-6</u>	<u>-12</u>	<u>-</u>
<u>Balance générale</u>	<u>94</u>	<u>72</u>	<u>58</u>

a/ Chiffres provisoires.

b/ Projections gouvernementales.

Source : Banque du Botswana.

E. Inflation et réalignements monétaires

1. Inflation

32. Etant exceptionnellement ouverte, l'économie du Botswana est particulièrement sensible à l'inflation importée. Le taux d'inflation s'est malheureusement accru ces dernières années au Botswana par suite de l'inflation mondiale et des réalignements de prix effectués par les principaux partenaires commerciaux du pays. L'augmentation de l'indice du coût de la vie pour les groupes à faible revenu, qui avait été de 14 p. 100 entre janvier 1979 et janvier 1980, a dépassé 20 p. 100 au cours des 12 mois suivants.

2. Réalignements monétaires

33. En raison des fluctuations continues de la valeur du dollar des Etats-Unis, le pula a cessé, à compter du 2 juin 1980, de lui être rattaché comme il l'avait été depuis son institution. Afin d'atténuer les effets des fluctuations de ce genre sur sa valeur, le pula s'est alors aligné sur un panier de plusieurs monnaies étrangères.

34. En outre, par suite des pressions inflationnistes s'exerçant en Afrique australe et des fluctuations monétaires, le pula a été réévalué d'environ 5 p. 100 le 6 novembre 1980, sans qu'aucun changement soit apporté au panier de monnaies nouvellement adopté.

35. Par suite de ces réalignements, le taux de change du pula par rapport au dollar, qui était de 1,2679 dollar pour un pula en janvier 1980, est passé à 1,3473 dollar en décembre de la même année. Au cours du séjour de la mission, le taux du change était de 1,2930 dollar pour un pula.

F. Réfugiés

36. A la suite des accords de Lancaster House et de l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, la plupart des réfugiés de ce pays qui vivaient au Botswana ont été rapatriés. Lors du séjour de la mission, il ne restait plus au Botswana qu'un petit nombre de Zimbabwéens, demeurés là principalement pour raisons médicales. Cependant, à la suite d'entrées en provenance d'autres pays de la région, on estime maintenant que 800 à 900 réfugiés, venus principalement d'Afrique du Sud, d'Angola et de Namibie, vivent actuellement au Botswana.

37. Les réfugiés comprennent des étudiants et autres jeunes gens, des personnes seules et des familles. A l'exception de ceux qui fréquentent des établissements scolaires et des travailleurs indépendants, ces réfugiés sont hébergés au camp de Dukwe.

38. Parmi ceux qui vivent au camp de réfugiés de Dukwe figurent un certain nombre d'étudiants sud-africains qui ne satisfont pas aux conditions d'entrée dans le système d'enseignement du Botswana. Le gouvernement estime qu'il y aurait lieu de mettre en place de nouveaux moyens pour répondre aux divers besoins des réfugiés, en particulier dans le domaine de l'enseignement. Une assistance à cet effet serait la bienvenue.

39. Le gouvernement est également préoccupé par la possibilité d'un accroissement du nombre des réfugiés par suite de l'échec de la Conférence de Genève sur la Namibie, et estime qu'il y a lieu de dresser un plan prévisionnel pour faire face à tout afflux soudain qui pourrait se produire dans un proche avenir.

IV. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE

40. Comme l'indiquait le rapport précédent du Secrétaire général (A/35/162-S/13870), la plupart des projets envisagés dans le cadre du programme spécial d'assistance avaient été menés à terme à la fin de 1980. La Mission s'est donc bornée à examiner les projets dont l'exécution n'était pas complètement terminée, à savoir :

- a) L'utilisation des services ferroviaires en cas d'urgence;
- b) Les installations de stockage de pétrole;
- c) La route Botswana-Zambie;
- d) La construction d'aéroports.

A. Prise en main du système ferroviaire

41. Le gouvernement dresse actuellement des plans pour une prise en main progressive du système ferroviaire du Botswana. Aucune date n'a encore été fixée, mais des préparatifs concrets sont en cours.

42. Le rapport antérieur faisait état des ressources dont avait besoin le Botswana pour établir son propre système ferroviaire et signalait que la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni avaient mis des fonds à sa disposition. La contribution de la République fédérale d'Allemagne sert à l'achat de 12 locomotives de grande ligne et à la construction des installations centrales de Francistown; les sommes versées par le Royaume-Uni ont été consacrées à l'achat de matériel roulant ainsi qu'à des études de faisabilité d'une prise en mains en cas d'urgence et d'une prise en mains progressive. La République fédérale d'Allemagne a augmenté sa contribution à ce projet de quelque 9,3 millions de dollars, la portant à un total de 20,6 millions de dollars, et la CEE fournit 3 millions d'unités de compte. Le gouvernement a achevé avec ses propres fonds deux bourreuses (pour l'entretien des voies) et 13 wagons-citernes. Entre autres wagons nécessaires, on a prévu d'acheter 150 wagons à bestiaux appartenant à la Compagnie des chemins de fer du Zimbabwe mais exploités uniquement sur le territoire du Botswana. Les préparatifs pour la création d'un siège administratif et d'un centre de services d'entretien à Francistown sont en cours.

43. Sur la contribution de la CEE, 2 millions d'unités de compte ont été réservées à la mise sur pied d'un centre régional de formation ferroviaire destiné à répondre aux besoins du Botswana et du Swaziland. Ces fonds serviront à couvrir les frais d'une étude de faisabilité et de l'établissement de plans pour les installations ainsi que le coût des services de trois cadres étrangers; le solde sera directement affecté au financement des premiers cours de formation.

B. Installations de stockage de pétrole

44. Financée sur la subvention de 6,4 millions de dollars accordée par la République fédérale d'Allemagne, la construction de réservoirs a été achevée en 1980 au coût de 4,3 millions de dollars. Le remplissage final des réservoirs devrait commencer prochainement. En 1980, le gouvernement, puisant sur ses propres ressources et sur les fonds provenant de la République fédérale d'Allemagne, a dépensé 2,4 millions de dollars pour commencer à remplir les réservoirs et le solde de la subvention sera entièrement utilisé en 1981 pour poursuivre cette opération. La hausse du prix du pétrole obligera vraisemblablement le gouvernement à compléter cette subvention à l'aide de ses propres ressources pour achever le remplissage. Comme il a été précédemment indiqué, le programme de remplissage du gouvernement ne porte que sur un tiers de la capacité totale des réservoirs, les deux tiers restants devant être remplis par diverses compagnies pétrolières.

C. Route Botswana-Zambie

45. Le coût estimatif total de la construction des derniers 300 km de la route est maintenant de l'ordre de 31,3 millions de dollars. Comme il a été indiqué précédemment, les Etats-Unis ont accordé 1,4 million de dollars pour la conception et l'inspection et la CEE a fourni 14,2 millions de dollars pour la construction. Le financement initial accordé par la CEE est actuellement utilisé pour la première phase des travaux de construction d'un tronçon de 180 km, dont le coût s'élève à 22,3 millions de dollars. Un nouvel apport de 14,2 millions de dollars de la CEE est en cours de négociation en vue de financer l'achèvement de ce tronçon ainsi que la construction des derniers 120 km, d'un coût de 9 millions de dollars. Le gouvernement fournira le solde de 1,5 million de dollars nécessaire pour compléter la totalité des 300 km.

46. L'achèvement de la route Botswana-Zambie permet d'envisager la possibilité de construire un pont à la place du bac actuel de Kazungula. Les entretiens sont en cours avec le PNUD concernant le financement d'une étude de faisabilité de la construction d'un pont qui, si elle se réalise, se ferait dans le cadre d'un projet relevant du programme du SADCC.

D. Construction d'aéroports

47. Des difficultés rencontrées dans les négociations avec un des organismes du consortium de financement ont retardé l'adjudication des contrats pour la construction d'un nouvel aéroport à Gaborone. Le gouvernement a bon espoir que ces négociations seront prochainement menées à bien.

48. Quant à l'amélioration des aérodromes de Francistown, Maun, Kasane et Selebi-Phikwe, la situation se présente comme suit : à Francistown, le financement de la réfection et de l'agrandissement des bâtiments de l'aérogare (180 000 dollars) n'a pas encore été assuré; le gouvernement a toutefois été en mesure de renforcer considérablement les services de secours et de lutte contre l'incendie. A Maun, des études de consultants ont été terminées et la Banque africaine de développement

A/36/264
S/14491
Français
Annexe
Page 14

étudie trois propositions, d'un coût variant entre 3,2 millions et 7,1 millions de dollars, pour l'aménagement de la piste existante ou la construction d'une piste nouvelle. Une priorité relativement moins élevée a maintenant été accordée à l'amélioration de l'aérodrome de Kasane et l'on a dû écarter la possibilité d'entreprendre l'aménagement de la piste parallèlement à l'achèvement du tronçon septentrional de la route Botswana-Zambie. A Selebi-Phikwe, le gouvernement, puisant sur ses propres ressources, a commencé la construction d'une aérogare, fourni des véhicules de secours et construit un poste d'incendie.

V. LES EXIGENCES DU RELEVEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU PAYS

49. Le rapport précédent énumérait les projets et programmes de relèvement et de développement du Botswana dans trois grands domaines, à savoir : les programmes de relèvement de l'économie, la lutte contre la fièvre aphteuse, et le renforcement des liaisons de transport et de communication avec le Zimbabwe.

50. D'une manière générale, des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la mise en oeuvre des projets appartenant aux deuxième et troisième catégories, en faisant appel à la fois aux ressources du gouvernement et à l'assistance de la communauté internationale. Toutefois, en ce qui concerne la première catégorie de projets (le relèvement de l'économie des régions frontalières), les progrès ont été moins rapides que prévu en raison, d'une part, de la lenteur du retour de la population vers ces régions et, d'autre part, d'un manque de ressources pour la mise en oeuvre de plusieurs aspects des projets identifiés.

A. Programmes de relèvement de l'économie

1. Remise en valeur des terres arables dans les régions frontalières

51. Ce projet concerne les travaux préparatoires en vue de la remise en valeur et d'une meilleure utilisation des terres afin d'aider les agriculteurs à se réinstaller sur les terres arables abandonnées. Le montant de l'assistance extérieure requise pour ce projet avait été évalué à 380 000 dollars. Les membres de la Mission ont été informés que, pour l'instant, le gouvernement s'occupait des besoins particuliers des agriculteurs qui se réinstallaient dans les régions frontalières dans le cadre de ses programmes normaux de développement rural. Jusqu'à présent, le retour de la population dans ces régions s'est effectué à une échelle modeste.

2. Infrastructure de lutte contre les incendies de forêt

52. Dans le cadre des mesures de secours contre la sécheresse prises par le gouvernement en 1980, des fonds ont été alloués pour des activités à forte intensité de main-d'oeuvre en vue de la création et de la remise en état de pare-feu dans le district de Chobe. Ces travaux se poursuivent. Des fonds sont encore nécessaires pour la construction de tours de guet et l'acquisition de matériel de lutte contre l'incendie, étant donné en particulier que le gouvernement est maintenant activement engagé dans des négociations avec des sociétés privées pour l'octroi de contrats d'exploitation forestière dans la région.

3. Matériel de congélation du poisson frais et de fabrication de glace

53. Des fonds gouvernementaux, d'un montant d'environ 50 000 dollars, ont été utilisés pour renforcer une coopérative existante et pour créer de nouvelles coopératives de pêche le long de la frontière nord du district de Chobe. Toutefois, il n'a pas encore été alloué de fonds pour le conditionnement du poisson frais à

Kasane, et le gouvernement souhaite vivement recevoir une assistance pour l'investissement initial, d'un montant de 96 000 dollars, concernant le matériel de congélation et de fabrication de glace.

4. Relèvement de l'industrie touristique

54. Au cours de l'année dernière, le gouvernement a pris deux mesures pour relancer l'industrie touristique du pays, en particulier dans la région de Chobe. Un Comité consultatif sur le tourisme, qui réunit des représentants des secteurs public et privé, a été établi, et un programme d'un coût de 260 000 dollars a été mis au point en vue de créer des campements touristiques (ainsi que des logements pour le personnel du parc) dans le parc national de Chobe. Le gouvernement espère pouvoir entamer des consultations avec un donateur potentiel aux fins du financement de ce programme.

55. Le relèvement complet de la région touristique de Chobe est entravé par deux facteurs : le retard persistant de la réouverture du Chobe Game Lodge (cet hôtel étant une entreprise privée), et la lenteur du redressement de la situation économique générale dans les régions frontalières, du fait en particulier de la difficulté de rétablir les contacts commerciaux traditionnels à petite échelle avec les pays voisins.

B. Lutte contre la fièvre aphteuse

1. Campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse

56. Une campagne de vaccination intéressant l'ensemble du pays, y compris les régions frontalières particulièrement affectées, sera achevée au cours du troisième trimestre de 1981. Son coût total de 1,9 million de dollars est pris en charge par le gouvernement. On a utilisé pour cette campagne les vaccins produits par les installations temporaires de l'Institut de vaccination du Botswana (voir par. 59 ci-après).

57. L'épidémie de fièvre aphteuse de 1980 a été maîtrisée, et le Botswana s'est officiellement déclaré libéré de cette maladie en novembre 1980.

2. Clôtures sanitaires supplémentaires contre les épidémies de fièvre aphteuse

58. Il a été décidé de déplacer légèrement vers le sud le tracé de la clôture sanitaire que l'on avait initialement prévu d'installer entre Palapye et Makoba, de sorte qu'elle est maintenant en place entre Makoro (au sud-est de Palapye) et Malatswai (au sud-ouest de Makoba). La construction de cette clôture devait être achevée en avril 1981. Ensuite, l'ancienne clôture longeant la route entre Serule et Selebi-Phikwe sera transformée en clôture sanitaire et prolongée vers le sud-est jusqu'à la frontière sud-africaine. Plus tard dans le courant de l'année 1981, la clôture longeant la route Francistown-Dukwe sera transformée en clôture sanitaire, et la clôture sanitaire entre Ramokgwebana-Maitengwe et Tamasanka Pan sera construite. On prévoit pour 1982 la construction d'une clôture

sanitaire bordant le delta de l'Okavango à l'ouest et au sud et rejoignant la clôture existante du Ngamiland. Le Fonds du Koweït pour le développement fournit 3,2 millions de dollars pour ces travaux, qui sont entrepris par les équipes de travaux publics du gouvernement.

3. Institut de vaccination du Botswana

59. Grâce à des installations temporaires conçues pour produire 2 millions de doses de vaccins par an, l'Institut a réussi en 1980 à en produire 8 millions, ce qui a permis de satisfaire les besoins intérieurs, de l'ordre de 5,6 millions de doses, et d'exporter une modeste quantité de vaccin. Les installations permanentes, dont la capacité prévue est de 21 millions de doses, seront achevées au cours du troisième trimestre de 1981. Le coût total de ces installations est maintenant estimé à 11 millions de dollars, dont 2 millions de dollars sont fournis par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), 2,2 millions de dollars par le Fonds spécial de l'OPEP, 4,5 millions de dollars par la Banque européenne d'investissement et le solde, soit 2,3 millions de dollars, par le gouvernement.

60. Dès que ces installations auront été achevées, le gouvernement espère faire progresser les consultations, jusqu'ici officieuses, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la CEE au sujet de l'établissement d'une banque de vaccin antiaphteux pour l'Afrique australe et orientale, grâce à laquelle un certain nombre de doses seront toujours tenues en stock à l'Institut aux fins d'utilisation dans la région en cas d'urgence. Lorsque l'Institut, en 1980, a mis au point un troisième type de vaccin (SAT 3), celui-ci a été utilisé avec beaucoup de succès, quoiqu'à une échelle réduite, sur les marchés d'exportation.

4. Conserverie de viande de Maun (Ngamiland)

61. Des contrats sont sur le point d'être signés pour la construction à Maun d'une conserverie de viande qui aura un débit de 15 000 à 20 000 têtes de bétail par an. Le gouvernement a accordé à la Commission de la viande du Botswana un don en capital d'un montant de 2,6 millions de dollars, ainsi que des prêts à concurrence d'un montant supplémentaire de 3,2 millions de dollars, pour couvrir les frais de construction. La conserverie fournira une source de revenus en espèces pour les propriétaires de bétail de la région (les ventes à l'abattoir de Lobatse avaient été interrompues par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse au Ngamiland).

C. Renforcement des liaisons de transport et de communication avec le Zimbabwe

1. Goudronnage de la route Dumela-Ramokgwebana

62. Il s'agit du dernier tronçon sans revêtement, entre Francistown et Bulawayo, de la principale liaison routière entre le Botswana et le Zimbabwe. Les négociations ont été achevées avec la Banque mondiale, qui fournira 6,5 millions de dollars, et les coûts restants, soit 3,9 millions de dollars, seront pris en charge par le gouvernement.

2. Rénovation de la voie ferrée

63. Depuis plusieurs années, la Compagnie des chemins de fer rhodésiens n'a pas été en mesure d'assurer convenablement l'entretien de la voie ferrée au Botswana, et le montant estimatif des dépenses d'entretien et du coût de l'accroissement de la capacité de charge de l'assiette de la voie, grâce à l'utilisation de rails plus lourds et à la remise en état ou au renouvellement des traverses, est maintenant nettement supérieur au chiffre précédemment indiqué de 4,6 millions de dollars pour 40 km. Au total, 640 km de voies devront être rénovés et, afin de réduire les coûts, on envisage d'utiliser une combinaison de traverses en acier remises en état (sur les tronçons de voie en rase campagne) et de nouvelles traverses en béton (au voisinage des gares), plutôt que d'employer exclusivement des traverses en béton comme cela avait été initialement prévu). Le gouvernement accorde un haut degré de priorité au financement de ce programme de rénovation de la voie ferrée, qui a également été présenté dans le cadre du programme régional du SADCC.

3. Aviation civile

64. Les vols réguliers ont été rétablis entre le Botswana et le Zimbabwe, le service étant actuellement assuré par Air Botswana entre Francistown et Bulawayo deux fois par semaine.

4. Télécommunications

65. Une organisation semi-publique, la Botswana Telecommunications Corporation (BTC), a été créée en 1980. La BTC a élaboré des plans en vue d'une amélioration et d'une expansion importantes des moyens de télécommunications tant sur le plan intérieur que sur le plan international.

66. Sur le plan intérieur, un programme d'un montant supérieur à 130 millions de dollars a été mis au point et prévoit notamment l'amélioration de la liaison entre Lobatse et Francistown grâce à un système par micro-ondes pour lequel une demande de prêt de 25,8 millions de dollars a été soumise à la Banque africaine de développement. Parmi les autres liaisons intérieures auxquelles a été accordé un haut degré de priorité figurent les liaisons Gaborone-Ghanzi et Francistown-Nata-Maun. En plus des prêts obtenus à l'extérieur, la BTC espère mobiliser des fonds auprès du système bancaire commercial du pays.

67. Une station terrienne de communications par satellite a été mise en place et permet d'acheminer les appels téléphoniques internationaux mais, par suite de limitations de capacité, les liaisons par télex continuent à passer par Johannesburg. Un nouveau central pour les liaisons par télex a été commandé.

68. La liaison par micro-ondes entre Francistown et Bulawayo, qui avait été mentionnée dans le rapport précédent du Secrétaire général (A/35/162-S/13870, par. 97 et 98), et dont le coût en ce qui concerne le Botswana avait été évalué à 380 000 dollars, a fait l'objet d'une étude de l'Organisme suédois de développement international (SIDA) dans le cadre du programme du SADCC. Le gouvernement espère entreprendre des négociations concrètes avec le SIDA en vue du financement de cette liaison.

